

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz¹
Lundi 18 novembre 2013, de 20h00 à 22h00**

Salle d'appui du collège de la Sallaz, av. de la Sallaz 38 à Lausanne

- Parents :** Mmes Carmen **Chabloz-Vessaz**, Anne **Jimenez**, Maïté **Bardaro Rouyer**,
Stéphanie **Laurent**
- Professionnels :** Mmes Dorina **Binaghi**, Corinne Amandine **Epars**, Photine **Pisson**, Sandra
Cuénoud, Anita **Jost**, M. Michel **Rosselet** (directeur)
- Organisations :** Mme Mélanie **Yerly**, M. Théo **Gafner**
- Autorités politiques :** M. Denis **Corboz**
- Excusés/absents :** Mmes Lidiana **Padoan**, MM. José **Garcia**, Nusret **Bekiri**, Jean-Wilder
Derosier, Alain **Jeanmonod**

Ouverture de la séance

Mme Chabloz-Vessaz lit l'ordre du jour et propose de remettre l'élection du nouveau président à la fin de la séance. Pas d'avis contraire.

1) Approbation du PV de la séance du 9 septembre 2013

Le PV de la séance du 9 septembre 2013 est approuvé après précision selon laquelle M. Gafner était présent lors de la séance du 9 septembre.

2) Annonces des arrivées et départs au sein de la COMET et discussion sur les places libres au sein des différents groupes d'intervenants :

Départ de Mme Breguet, elle a expliqué les raisons de son départ lors de la dernière séance et par mail.

Départ de Mme Aubert, qui sera remplacée par M. Jeanmonod, du parti libéral-radical et qui se réjouit de participer à la COMET, (absent en raison d'un déplacement à l'étranger).

Présentation d'une nouvelle recrue pour les professionnels, Mme Photine Pisson, titulaire remplaçante à la Sallaz. Mme Pisson assume des remplacements ainsi que du soutien à la Sallaz depuis 4 ans. M. Rosselet explique qu'il y a 6 titulaires remplaçants à la Sallaz, ce qui est insuffisant et que les titulaires remplaçants sont des enseignants à part entière.

Présentation de Mme Bardaro Rouyer, en tant que nouvelle représentante pour les parents. Mme Bardaro Rouyer s'est montrée intéressée par la COMET lors de la chasse au trésor de la Sallaz et a eu l'autorisation, en séance des présidents du 7 octobre 2013, de M. Martinet (nouveau chef de Service des écoles) d'intégrer la Commission de la Sallaz en cours de route, avant les élections officielles des parents afin de renforcer le groupe des représentants des parents.

Mme Bardaro Rouyer explique que son premier enfant est au collège de la Sallaz et que son deuxième enfant est encore en garderie. Elle souhaite participer à la Commission pour se tenir informé de ce qu'il se passe dans les milieux scolaires et afin de proposer son aide dans les projets traités au sein de la Commission.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



M. Rosselet demande s'il y a encore des places à repourvoir pour la COMET. Mme Chabloz Vessaz répond que le groupe des représentants pour les parents est au complet (six personnes), mais qu'il faudra relancer les organisations (absentéisme). Le groupe de professionnels est presque complet. (cinq sur six personnes possibles).

Mme Epars propose de demander à la Ville si on peut avoir des renforts au niveau des associations.

Nous pouvons demander à M. Jeannin de contacter les associations, notamment de sport, qui étaient pendant la présentation aux parents au collège de Boissonnet.

M. Rosselet se charge de le contacter.

3) Activités prévues pour la COMET :

a. Modification et harmonisation des règlements des établissements scolaires (RLEO) avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire (LEO) :

La parole est passée à M. Rosselet.

La LEO est désormais applicable et les établissements scolaires doivent adapter leurs règlements. Il y a 90 établissements scolaires dans le canton de Vaud. Il faut adapter les règlements internes à la LEO jusqu'à fin juin 2014 afin de présenter le nouveau règlement lors de la Conférence des maîtres pour validation (probablement en juillet 2014).

Le projet de règlement pourra ensuite être présenté à la DGEO. (Direction générale de l'enseignement obligatoire).

Pour effectuer ce travail, il y a deux possibilités :

- 1) Une équipe d'enseignants s'en charge.
- 2) Les intervenants de la COMET s'en chargent.

Pour l'établissement de la Sallaz, c'est la COMET qui va s'en charger.

La COMET devra effectuer l'adaptation en très peu de temps.

Chacun devra lire les documents remis, les groupes de travail seront déterminés lors de la prochaine séance.

Le règlement d'établissement existant est succinct, il faut le remettre à jour.

M. Rosselet explique qu'il y a plusieurs niveaux de règlements :

1. Le règlement au niveau de l'établissement.
2. Les règles de vie au niveau du collège.
3. Les règles de vie au niveau de la classe.

M. Rosselet distribue des documents sur la LEO et les anciens règlements (LS et RLS).

Il donne également l'adresse du site : www.e-sallaz.ch.

Pour l'adaptation, nous pouvons utiliser et comparer ce qui existe déjà, soit, les règles de vie, les Chartes et les règlements déjà en place.

b. Présentation de la COMET (aux parents, associations, professionnels, etc...)

La COMET devra effectuer l'adaptation en très peu de temps.

Il faut un support papier pour expliquer ce que fait la COMET ainsi que des occasions/événements pour pouvoir présenter la COMET.

1. Support pour la présentation:

Il y a les règles de vie qui ne sont pas la même chose que les Chartes.

Mme Epars distribue un exemple de Charte et la COMET l'étudie un instant.

M. Rosselet et M. Gafner proposent de partir de ce qui existe, soit la Charte et les règlements.



2. Événements utilisables pour la présentation de la COMET:

Les chantées de Noël et les expositions à venir seraient des événements idéaux pour présenter la Comet.

Un aimant représentant la COMET serait utile et surtout visible (on les met sur le frigo).

Il faudrait de nouvelles idées et voir ce que les établissements prévoient. Par exemple, selon Mme Binaghi, une exposition est prévue au printemps 2014. Les parents viendront la visiter, c'est l'occasion d'y mettre un stand. Il faut encore définir comment présenter la COMET.

La COMET peut difficilement faire une activité toute seule, nous avons besoin des enseignants, notamment pour pouvoir nous greffer sur les activités prévues avec et pour les parents.

Selon M. Rosselet, il faut que la COMET profite de chaque événement scolaire pour être aussi présente. Tout le monde est d'accord.

Chantée à Coteau-Fleuri du 5.12.2013.

La COMET aura un stand et offrira du vin chaud lors de la chantée de Noël à Coteau-Fleuri.

Il faut préparer une pancarte ou une banderole qui dirait « la COMET vous offre du vin chaud ».

Mme Epars s'en charge.

Il faut compter 400 élèves et environ 300 parents.

Les personnes disponibles, pour tenir le stand de 18.00 à 21.00 dans la Cour de l'école, sont:

M. Rosselet, Mme Jost, Mme Cuénoud, Mme Pisson, Mme Laurent.

Chantée à la Sallaz du 18.12.2013

La COMET peut aussi y être.

Les personnes disponibles pour tenir le stand sont :

M. Rosselet, M. Corboz, M. Gafner.

Le budget prévu est d'environ CHF 1000.00. Il faut demander aux doyennes si elles sont d'accord que la COMET se présente lors des chantées.

Mme Cuénoud sera responsable du matériel, elle fournira notamment la marmite pour chauffer le vin. Mme Jost ira chercher le vin.

Pour Vers-chez-les-Blancs, des expositions sont prévues, mais rien n'est encore défini.

Pour Boissonnet, rien n'est prévu. La COMET aurait pu mettre une petite table avec les autres associations lors de la séance d'information des écoles aux parents, mais cela n'a pas été fait. Le spectacle de rythmique prévu pour les 1P et 2P ne concerne pas assez de monde pour y mettre un stand.

Mme Epars propose de mettre la plaquette de présentation de la COMET à jour, afin de la distribuer déjà à Boissonnet. La COMET pourrait faire cette mise à jour et prévoir un stand l'année prochaine.

M. Gafner dit qu'on pourrait aussi utiliser les Chartes des classes.

M. Rosselet précise qu'il faut éviter de programmer un spectacle dans le but de faire connaître la COMET. Cela serait trop lourd pour les enseignants.

M. Gafner propose de faire un concours et de faire venir les parents pour l'exposition / résultat.

Mme Epars précise que les coordonnées et le site internet de la COMET doivent être bien visibles sur la plaquette.

Mme Chablotz propose que les enfants dessinent les activités qu'ils ont eues avec la COMET, mais les enfants ne se sont pas forcément rendus compte que celles-ci venaient de la COMET.

Selon M. Gafner, il faudrait demander aux enfants comment nous pourrions relier les parents, les enfants et les écoles. Pointer 4 ou 5 actions typiques de l'association permettrait de définir la COMET.

Selon Mme Yerly, si nous produisons une invitation avec une date, ce ne sera qu'un flyer de plus qui ne sera pas lu.



Mme Yerly propose le dépliant de la COMET de Isabelle-de-Montolieu.

La décision est prise d'utiliser ce document après adaptation, après avoir demandé l'aval de Mme Schlaeppli, pour les événements prévus, notamment les chantées de Noël.

Les missions de la COMET seront bien définies et le petit dessin est très clair. Lors de la prochaine séance, nous mettrons le texte en place.

Séance d'information des parents pour le 1P le 07.01.2014 à Grand-Vennes.

La COMET pourrait y mettre un stand.

Nous pourrions utiliser les documents des autres COMET et nous en inspirer pour se présenter lors de cette séance.

Les personnes disponibles pour tenir le stand :

Mme Yerly, Mme Epars, Mme Laurent, M. Rosselet, Mme Bardaro, Mme Binaghi.

4) Divers :

Il serait utile d'avoir tous les emails des participants. Mme Chabloy se charge de les retransmettre à tous les participants de la Commission.

Pour la Commission d'établissement de la Sallaz: Anne Jiménez et Carmen Chabloy Vessaz

Election d'une nouvelle présidence :

M. Chaboz Vessaz demande si un membre de la Commission d'établissement de la Sallaz voudrait prendre la présidence de la Commission de la Sallaz.

Personne, des membres présents, ne souhaite reprendre ce poste.

M. Gafner, M. Corboz, Mme Yerly, Mme Jimenez, Mme Laurent et Mme Chabloy Vessaz expliquent que cette fonction les surchargerait trop.

Mme Maïté Bardaro Rouyer explique qu'il est trop tôt pour elle de prendre ce rôle au sein de la Commission. Il lui faut un peu de temps pour intégrer et comprendre le fonctionnement de la COMET.

L'élection pour une nouvelle présidence est reportée à la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le **20 janvier 2014 à 20h00** à la Sallaz, les participants seront prévenus par mail.

La prochaine séance traitera les 2 points en cours :

- a. L'adaptation du règlement à la LEO.
- b. La préparation de la présentation de la COMET, notamment un logo sur la base de la Charte.

13.12.2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne http://www.Lausanne.ch
--